

PV N° 25
(FUTSAL)
(Réunion du 14-06-2017)

La séance est ouverte à 12h30 sous sous la présidence du Vice Président M^r MOHAMED ABOULABASS.

En presence de M^{RS} : BRAHIM MAICHIL - MOHAMED JIYED – BRAHIM BOUNINA.

**** Ordre du Jour ****
HOMOLOGATION DES RENCONTRES

FUTSAL

CHAMPIONNAT POUR DETERMINER LE CHAMPION DE LA 4^{EME} DIVISION
JOUE LE 09 – 10 et 11-06-20107

- AIBA	(06)	SIX	--	AASFS	(06)	SIX	HOMOLOGUE
-CUT	(03)	TROIS	--	AIBA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

-CUT # AASFS : le club AASFS a fait participer à cette rencontre le joueur RAISS MUSTAPHA L 128896 suspendu pour une durée de trois matchs à compter 14-05-2017 (PV N° 33 CRD du 18-05-2017) . A cet effet le club AASFS perd le match par pénalité marque moins un point au classement et cinq buts contre. Le club CUT marque trois points au classement et cinq buts pour.

Le joueur est de nouveau suspendu pour une durée de (1+3) 04matches à compter du 15-06-2017.

Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club AASFS.

Le club CUT est déclaré champion de la 4^{eme} division Futsal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00

Vice Président de la CRSR et Q
Mr MOHAMED ABOULABASS